

## Budget principal et budget annexe

En application des dispositions de l'article 12 des statuts de l'Etablissement, le Comité Syndical est appelé à délibérer sur le compte de gestion du Comptable de l'Etablissement et sur les comptes de l'exercice écoulé.

Le **budget principal de l'exercice 2015** a fait l'objet des délibérations suivantes :

- Budget Primitif : Comité Syndical du 11 décembre 2014 – Délibération n°14-153 ;
- Budget Supplémentaire: Comité Syndical du 19 mars 2015 – Délibération n°15-38 ;
- Décision Modificative n°2 : Comité Syndical du 1 juillet 2015 – Délibération n°15-83 ;
- Décision Modificative n°3 : Comité Syndical du 21 octobre 2015 – Délibération n°15-118 ;
- Décision Modificative n°4 : Comité Syndical du 2 décembre 2015 – Délibération n°15-129.

Ces délibérations successives ont fixé les montants nets suivants, en euros :

	Fonctionnement	Investissement	Total
<b>Budget Primitif</b>	5 419 683 €	1 109 683 €	6 529 366 €
<b>Budget Supplémentaire</b>	7 674 481,30 €	1 852 523,27 €	9 527 004,57 €
<b>Décision Modificative n°2</b>	464 400 €	0	464 400 €
<b>Décision Modificative n°3</b>	- 714 900 €	-1 100 000 €	- 1 814 900 €
<b>Décision Modificative n°4</b>	- 73 000 €	1 160 €	- 71 840 €
<b>Total</b>	<b>12 770 664,30 €</b>	<b>1 863 366,27 €</b>	<b>14 634 030,57 €</b>

Le **budget annexe de l'exercice 2015** a fait l'objet des délibérations suivantes :

- Budget Primitif : Comité Syndical du 11 décembre 2014 – Délibération n°14-154 ;
- Budget Supplémentaire: Comité Syndical du 19 mars 2015 – Délibération n°15-39 ;
- Décision Modificative n°2 : Comité Syndical du 1 juillet 2015 – Délibération n°15-84 ;
- Décision Modificative n°3 : Comité Syndical du 21 octobre 2015 – Délibération n°15-119 ;

Ces délibérations successives ont fixé les montants nets suivants, en euros :

	Fonctionnement	Investissement	Total
<b>Budget Primitif</b>	4 798 377 €	1 209 000 €	6 007 377 €
<b>Budget Supplémentaire</b>	1 389 757,63 €	1 378 329,24 €	2 768 086,87 €
<b>Décision Modificative n°2</b>	0	236 000 €	236 000 €
<b>Décision Modificative n°3</b>	0	0	0
<b>Total</b>	<b>6 188 134,63 €</b>	<b>2 823 329,24 €</b>	<b>9 011 463,87 €</b>

Les développements ci-après s'attachent à présenter :

- les dépenses/recettes globales et résultats globaux de l'exercice 2015 ;
- le détail des dépenses et résultats de l'exercice 2015.

## Résultats de l'exercice 2015

### Budget principal

Le Compte Administratif de l'exercice 2015 s'élève en recettes à 6 815 743,38 € et en dépenses à hauteur 6 899 014,15 €.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses réelles de l'exercice	4 988 972,87 €	1 023 258,91 €	6 012 231,78 €
Dépenses d'ordre	482 216,37 €	404 566,00 €	886 782,37 €
<b>Total dépenses de l'exercice</b>	<b>5 471 189,24 €</b>	<b>1 427 824,91 €</b>	<b>6 899 014,15 €</b>
Recettes réelles de l'exercice	5 379 745,34 €	549 215,67 €	5 928 961,01 €
Recettes d'ordre	404 566,00 €	482 216,37 €	886 782,37 €
<b>Total recettes de l'exercice</b>	<b>5 784 311,34 €</b>	<b>1 031 432,04 €</b>	<b>6 815 743,38 €</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>313 122,10 €</b>	<b>- 396 392,87 €</b>	<b>- 83 270,77 €</b>

Dans ce tableau, sont distinguées opérations réelles (faisant l'objet d'encaissements ou de décaissements) et opération dites « d'ordre ».

Les opérations dites « d'ordre » font l'objet d'écritures comptables budgétairement neutres, sans incidences sur la trésorerie de l'Etablissement. Elles comprennent notamment les dotations aux amortissements des immobilisations pour un montant de 482 216,37€, ainsi que celles des subventions d'investissements pour un montant de 404 566 €.

Compte tenu des opérations réalisées au cours de l'exercice 2015, le résultat d'exécution du budget principal de l'Etablissement est négatif, pour un montant de - 83 270,77 €.

Afin de déterminer le résultat de clôture de l'exercice 2015, il convient d'intégrer les résultats reportés (constatés pour l'exercice 2014). En tenant compte de l'excédent reporté de la section de fonctionnement de 2 252 366,06 € et de la section d'investissement de 866 333,07 €, les résultats de clôture de l'exercice 2015 suivants apparaissent :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Total dépenses de l'exercice	5 471 189,24 €	1 427 824,91 €	6 899 014,15 €
Total recettes de l'exercice	5 784 311,34 €	1 031 432,04 €	6 815 743,38 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>313 122,10 €</b>	<b>- 396 392,87 €</b>	<b>- 83 270,77 €</b>
Résultat reporté 2014	<b>2 252 366,06 €</b>	<b>866 333,07 €</b>	<b>3 118 699,13 €</b>
<b>Résultat global de clôture de l'exercice 2015</b>	<b>2 565 488,16 €</b>	<b>469 940,20 €</b>	<b>3 035 428,36 €</b>
Restes à réaliser (*)	- 3 780 643,39 €	- 65 329,25 €	- 3 845 972,64 €

(\*) Les montants indiqués correspondent aux seules dépenses. Ils n'intègrent pas les recettes attendues mais non perçues, réduisant d'autant le déficit qui apparaît avec la prise en compte des restes à réaliser.

Il est constaté un **résultat global de clôture à 3 035 428,36 €, en baisse de 83 270,77 € par rapport à celui de 2014 (3 %)**, cela avant la prise en compte des restes à réaliser.

#### Budget annexe

Le Compte Administratif de l'exercice 2015 s'élève en recettes à 5 926 169,33 € et en dépenses à hauteur 4 565 506,68 €.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses réelles de l'exercice	3 470 187,55	700 803,21€	4 170 990,76 €
Dépenses d'ordre	394 515,92 €	- €	394 515,92 €
<b>Total dépenses de l'exercice</b>	<b>3 864 703,47 €</b>	<b>700 803,21€</b>	<b>4 565 506,68 €</b>
Recettes réelles de l'exercice	5 295 553,20 €	236 100,21 €	5 531 653,41 €
Recettes d'ordre	- €	394 515,92 €	394 515,92 €
<b>Total recettes de l'exercice</b>	<b>5 295 553,20 €</b>	<b>630 616,13 €</b>	<b>5 926 169,33 €</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 430 849,73 €</b>	<b>- 70 187,08 €</b>	<b>1 360 662,65 €</b>

Dans ce tableau, sont distinguées opérations réelles (faisant l'objet d'encaissements ou de décaissements) et opération dites « d'ordre ».

Les opérations dites « d'ordre » font l'objet d'écritures comptables budgétairement neutres, sans incidences sur la trésorerie de l'Etablissement. Elles sont constituées par les dotations aux amortissements.

Compte tenu des opérations réalisées au cours de l'exercice 2015, le résultat d'exécution du budget annexe de l'Etablissement est globalement excédentaire de 1 360 662,65 €.

Afin de déterminer le résultat de clôture de l'exercice 2015, il convient d'intégrer les résultats reportés (constatés pour l'exercice 2014). En tenant compte de l'excédent reporté de la section de fonctionnement de 1 062 610,67 € et de l'excédent reporté de la section d'investissement de 783 150,72 €, les résultats de clôture de l'exercice 2015 suivants apparaissent :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Total dépenses de l'exercice	3 864 703,47 €	700 803,21 €	4 565 506,68 €
Total recettes de l'exercice	5 295 553,20 €	630 616,13 €	5 926 169,33 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 430 849,73 €</b>	<b>- 70 187,08 €</b>	<b>1 360 662,65 €</b>
Résultat reporté 2014	1 062 610,67 €	783 150,72 €	1 845 761,39 €
<b>Résultat global de clôture de l'exercice 2015</b>	<b>2 493 460,40 €</b>	<b>712 963,64 €</b>	<b>3 206 424,04 €</b>
<i>Restes à réaliser</i>	<i>- 163 702,15 €</i>	<i>- 1 187 872,86 €</i>	<i>- 1 351 575,01 €</i>

Il est constaté un **résultat global de clôture de 3 206 424,04 €**, en hausse de **1 360 662,65 € par rapport à 2014**, cela avant la prise en compte des restes à réaliser.

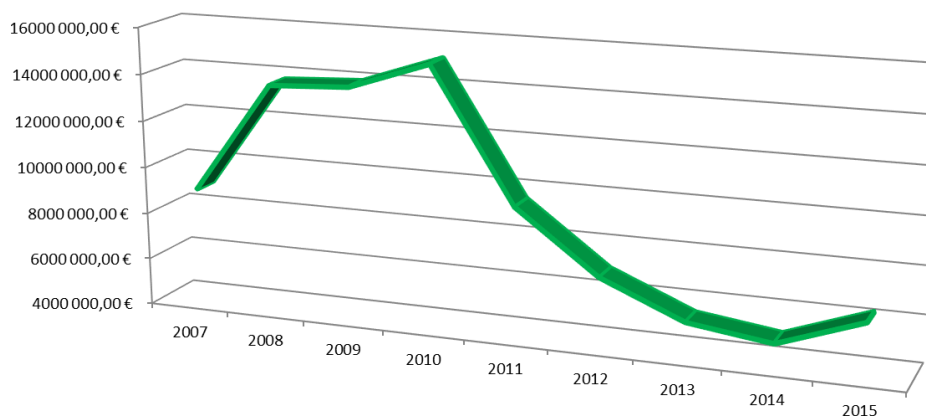
#### Comptes administratifs consolidés budget annexe et budget principal

Le tableau suivant présente les comptes administratifs consolidés (regroupant Budget principal et Budget annexe) pour l'exercice 2015 :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses réelles de l'exercice	8 459 160,42 €	1 724 062,12 €	10 183 222,54 €
Dépenses d'ordre	876 732,29 €	404 566,00 €	1 281 298,29 €
<b>Total dépenses de l'exercice</b>	<b>9 335 892,71 €</b>	<b>2 128 628,12 €</b>	<b>11 464 520,83 €</b>
Recettes réelles de l'exercice	10 675 298,54 €	785 315,88 €	11 460 614,42 €
Recettes d'ordre	404 566,00 €	876 732,29 €	1 281 298,29 €
<b>Total recettes de l'exercice</b>	<b>11 079 864,54 €</b>	<b>1 662 048,17 €</b>	<b>12 741 912,71 €</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 743 971,83 €</b>	<b>-466 579,95 €</b>	<b>1 277 391,88 €</b>
Résultat reporté 2014	3 314 976,73 €	1 649 483,79 €	4 964 460,52 €
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>5 058 948,56 €</b>	<b>1 182 903,84 €</b>	<b>6 241 852,40 €</b>
<i>Restes à réaliser</i>	<i>- 3 944 345,54 €</i>	<i>- 1 253 202,11 €</i>	<i>- 5 197 547,65 €</i>

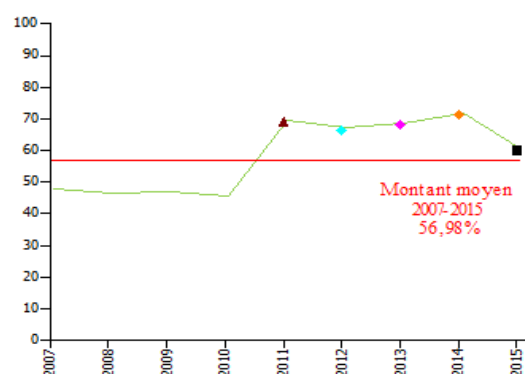
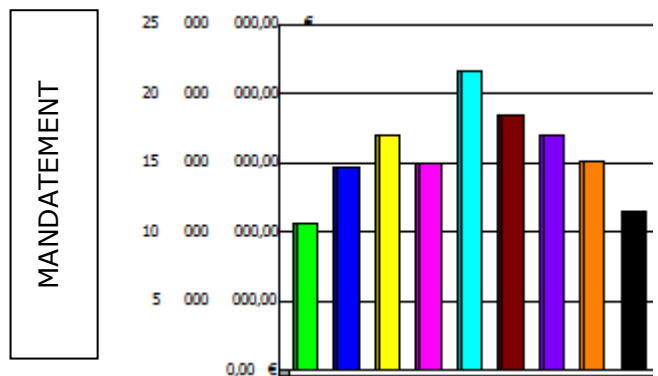
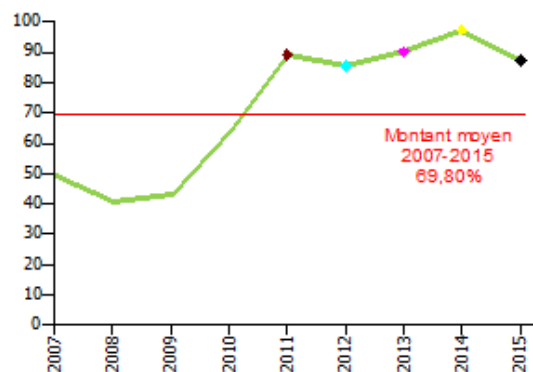
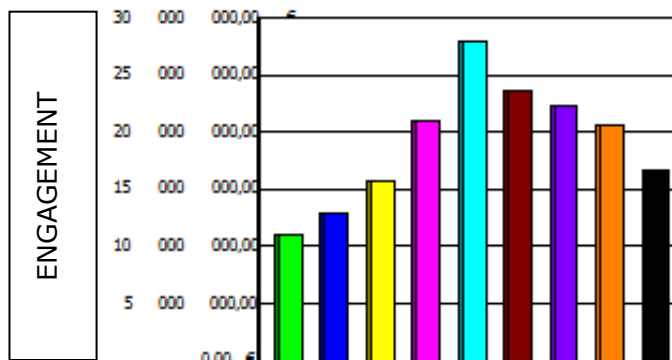
Il est constaté un **résultat global de clôture consolidé (budgets principal et annexe) de 6 241 852,40 €**, cela avant la prise en compte des restes à réaliser.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution du résultat sur la période 2007-2015.

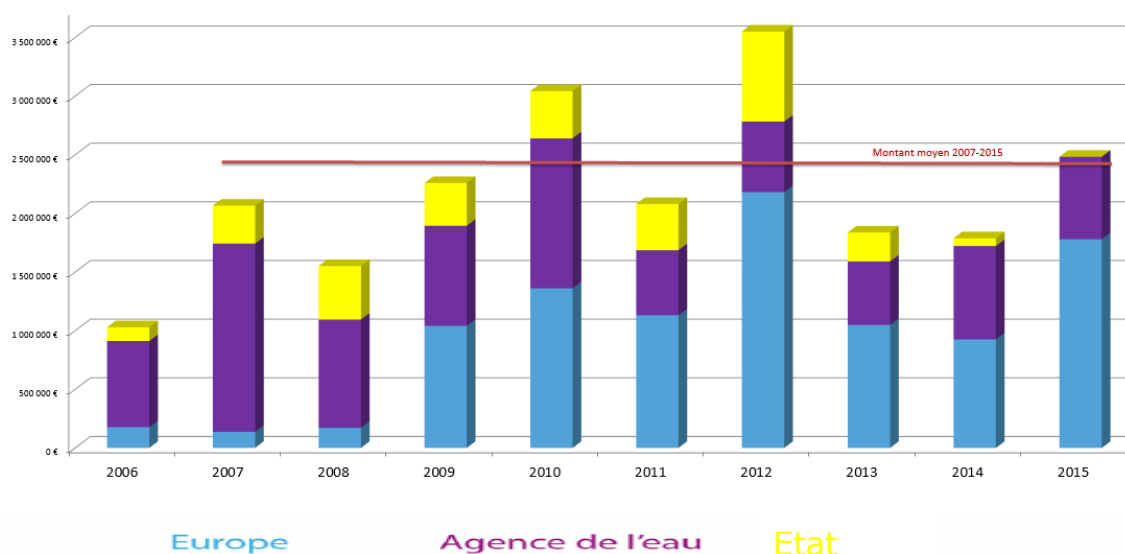


Pour mémoire, la Chambre Régionale des Comptes du Centre, dans ses observations définitives de 2001, avait jugé opportun d'attirer l'attention sur « l'augmentation régulière des résultats constatés aux comptes administratifs », invitant à la résorption de l'« excédent ». Dans ses observations définitives de 2013, elle a constaté le résultat des efforts produits, à savoir « la très forte réduction de ses excédents cumulés, depuis 2011 », et invité dès lors à faire preuve de vigilance à cet égard.

A titre d'information, on trouvera ci-après les schémas récapitulatifs de l'évolution, depuis 2007, de l'engagement et du mandatement (hors comptes 001, 002, 020, 021, 022 et 023).



Est également fournie l'évolution des subventions encaissées depuis 2007.



## Présentation des postes de dépenses du compte administratif 2015

### Exploitation des ouvrages de Naussac et de Villerest\*

	CA 2015 en dépenses	Résultat global à fin 2015
Administration	394 515,92	0
Exploitation, entretien et aménagement de l'usine et du barrage de Naussac	2 215 888,97	1 539 251,65
Exploitation, entretien et aménagement du barrage de Villerest	1 277 246,53	1 135 834,86
Gestion des crues et des étiages, modernisation	641 734,15	349 480,13
Gestion administrative de la redevance	36 121,11	181 857,40
<b>Total Exploitation des ouvrages</b>	<b>4 565 506,68</b>	<b>3 206 424,04</b>
<i>Pour information, montant des restes à réaliser</i>		1 351 575,01

(\*) Il est à noter un montant de 486 897,98 € de dépenses relatives au budget annexe (Exploitation des ouvrages de Naussac et de Villerest) imputées au budget principal et neutralisées par une subvention d'équilibre.

Concernant l'excédent de 3,2 M€, il est précisé qu'un montant de l'ordre de 1,3 M€ est déjà engagé et fait l'objet de restes à réaliser sur 2016. Par ailleurs, il est envisagé que le reliquat de l'ordre de 1,8 M€ soit mobilisé pour permettre l'inscription des dépenses nécessaires à la bonne gestion des ouvrages, y compris pour des opérations dont la réalisation pourrait être anticipée dès cette année, ainsi que pour consolider la provision pour gros travaux.

### Prévention et réduction du risque inondation

		CA 2015 en dépenses	Résultat global à fin 2015
ACTIONS DE BASSIN	Animation de la plateforme inondations	3 313,26	0
	Appui collectivités SLGRI/TRI	64 854,42	- 7 976,49
	Appui collectivités propriétaires/gestionnaires de digues	65 348,40	- 92 785,63
	Accompagnement technique d'actions de prévention	79 404,51	114 900,12
	Repères de crue	27 655,84	0
	Démarche RVI (création d'un environnement favorable)	13 883,31	- 37 569,51
	Démarche RVI (réalisation de diagnostics)	84 922,40	0
	Démarche RVI ( <i>task force temporaire</i> )	23 401,40	0
	Démarche RVI (mesures effectives)	504 762,56	0
	Initiative commune PCA des collectivités	6 623,06	0
ACTIONS TERRITORIALES	Mission Maine, Loire aval	89 754,06	439 575,43 (*)
	Mission Loire Moyenne	41 285,90	72 801,91
	Restauration lit-levées domaniaux en région Centre	376 686,03	0
	PCS Région Centre	1 601,80	0
	Etude des Val de Loire dans le Giennois	216 920,43	-167 008,94
	<b>Total Prévention et réduction du risque inondation</b>	<b>1 600 417,38</b>	<b>321 936,89</b>
<i>Pour information, montant des restes à réaliser</i>		764 144,00 (*)	

(\*) Montant intégrant à hauteur de 388 000 € les reliquats de crédits Basse Loire au profit des collectivités membres.

L'écart entre le résultat de 322 k€ et les 764 k€ de restes à réaliser doit être apprécié au regard du décalage temporel entre l'attribution et l'encaissement des subventions (à la fois solde des opérations achevées et acomptes pour celles en-cours).

## Stimulation de la Recherche/Données/Information (+ Valorisation du patrimoine)

	CA 2015 en dépenses	Résultat global 2015
Soutien aux programmes ou projets de recherche	459 506,94	22 356,56
Réseaux de coopération et actions pilotes	29 847,15	10 435,25
Pôle recherche/développement/innovation	195 257,35	67 295,42
Synergies chercheurs-gestionnaires et réseaux experts	73 946,89	37 649,65
Soutien de projets recherche/développement/innovation	12 861,54	235 845,10
Plateau collaboratif d'échange	12 202,00	64 584,57
Réduction de la vulnérabilité aux inondations du patrimoine culturel	4 800,00	95 210,00
Soutiens de projets Patrimoine	52 098,29	142 642,73
Classes Loire	26 012,95	28 796,14
Restauration des poissons migrateurs	569 466,23	- 680 963,59
Relations extérieures	55 675,32	12 865,68
<b>Recherche/Données/Information (+ Valorisation du patrimoine)</b>	<b>1 491 674,66</b>	<b>36 717,51</b>
<i>Pour information, montant des restes à réaliser</i>		452 250,94

L'écart entre le résultat de 36 k€ et les 452 k€ de restes à réaliser doit être apprécié au regard du décalage temporel entre l'attribution et l'encaissement des subventions (à la fois solde des opérations achevées et acomptes pour celles en-cours), pour l'essentiel pour ce qui concerne l'opération de repeuplement « saumons » pour 2014 et 2015.

## Aménagement et gestion des eaux

	CA 2015 en dépenses	Résultat global 2015
SAGE Allier aval	150 041,91	- 54 394,31
SAGE Cher amont	95 695,50	8 629,88
SAGE Cher aval	71 863,14	191 942,61
SAGE Loir	75 528,41	- 154 061,09
SAGE Loiret	97 657,81	- 41 751,33
SAGE Loire en Rhône-Alpes	5 711,06	7 955,04
SAGE Sioule	68 893,58	- 27 718,09
SAGE Yèvre Auron	158 536,21	- 124 694,84
SAGE Haut-Allier	0	0
Contrat territorial Val d'Allier	23 934,93	9 125,07
Contrat territorial Val de Cher	0	0
Continuité et restauration des milieux naturels	256 139,03	- 97 392,91
<b>Aménagement et gestion des eaux</b>	<b>1 004 001,58</b>	<b>- 282 359,97</b>
<i>Pour information, montant des restes à réaliser</i>		459 224,14 €

Le résultat de l'ordre de - 740 k€ après prise en compte des restes à réaliser s'explique par le décalage temporel entre l'attribution et l'encaissement des subventions (à la fois solde des opérations achevées et acomptes pour celles en-cours), ainsi que par le retard pris dans le traitement administratif de l'imputation d'affectations de crédits de report (prévu courant 2016, avec pour conséquence la diminution du résultat négatif apparaissant aujourd'hui).

## Fonctionnement administratif de l'Etablissement

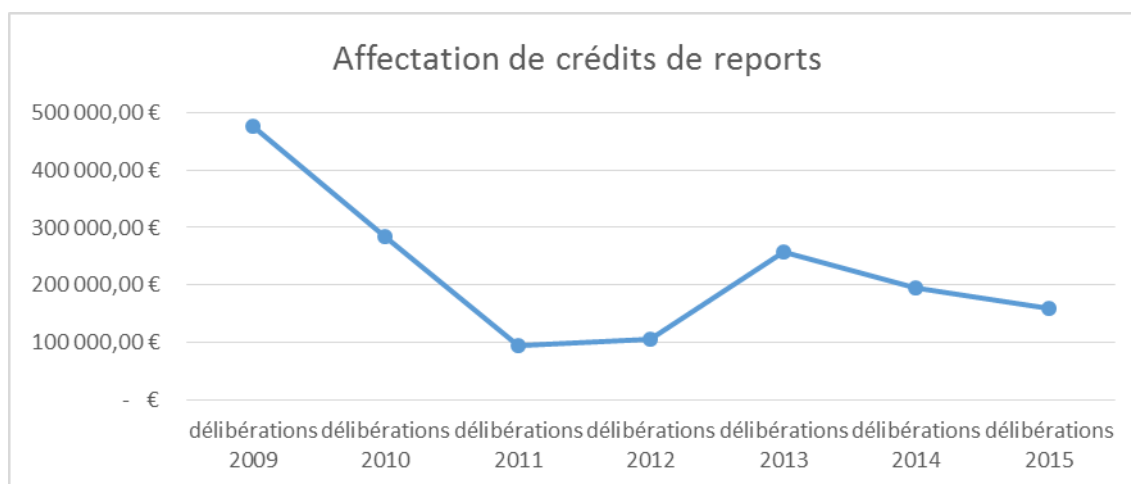
	CA 2015 en dépenses	Résultat global 2015
Fonctionnement administratif général (y compris opérations financières)	1 974 653,04 €	617 671,47
Locaux	104 564,73 €	13 450,27
Budget communication	115 679,80 €	40 400,84
<b>Fonctionnement administratif</b>	<b>2 194 897,57 €</b>	<b>671 522,58</b>
<i>Pour information, montant des restes à réaliser</i>		86 222,39 €

L'excédent, une fois déduits les 86 k€ de restes à réaliser, s'élève à un montant de l'ordre de moins de 600 k€ (y compris près de 400 k€ restant au titre de l'indemnité du contentieux de Chambonchard), permettant de faire face à des évolutions de dépenses (notamment celles découlant de nouvelles dispositions législatives ou réglementaires), également l'inscription de crédits pour permettre une gestion saine de l'Etablissement (prestations de conseils juridiques, accompagnement RH, reliquats de couvertures chômage, etc.).

## Patrimoine foncier de l'Etablissement

	CA 2015 en dépenses	Résultat global 2015
Site de Chambonchard	469	1 146 748,87
Site de Serre de la Fare	14 987,60	95 917,29
Site du Veurdre	75 409,58	1 044 945,19
<b>Patrimoine foncier de l'établissement</b>	<b>90 866,18</b>	<b>2 287 611,35</b>
<i>Pour information, montant des restes à réaliser</i>		2 084 131,17

L'excédent constaté sur l'exercice 2015, de l'ordre de 2,3M€ est à minorer de plus de 2 M€ de restes à réaliser, constitués notamment par les reliquats « Chambonchard » et « Le Veurdre » au profit des collectivités membres (voir tableau page suivante). Une fois pris en compte ces restes à réaliser, le montant de l'excédent n'est plus que de l'ordre de 200 k€, correspondant aux dépenses liées à la gestion du patrimoine foncier (taxes foncières, frais de notaires, frais de mise en sécurité, traitement de déchets, etc.).



*Traitement administratif de l'imputation d'affectations de crédits de report à hauteur de 800 k€ prévu courant 2016.*

	<b>DETAIL DES RELIQUATS DISPONIBLES (Situation février 2016)</b>				
<b>Collectivité</b>	<b>Reliquats [Chambonchard] - Comité Syndical du 2 avril 2009</b>	<b>Reliquats [Basse Loire] - Comité syndical du 3 juin 2010</b>	<b>Reliquats [Le Veurdre] - Comité Syndical du 10 mars 2011</b>	<b>dont vente en 2014 du Hameau de Paraize autorisée par délibération 12-171 du CS du 14/11/2012</b>	<b>Total reliquats disponibles</b>
Ardèche	222,00 €				222,00 €
Cher	57 055,72 €	15 015,60 €	74 248,20 €	6 613,20 €	146 319,52 €
Creuse	19 136,00 €	1 242,57 €	1 163,37 €	103,62 €	21 541,94 €
Indre et Loire		5 874,93 €	82 827,28 €	19 607,28 €	88 702,21 €
Loir et Cher	124 491,00 €	13 851,60 €	55 278,60 €	4 923,60 €	193 621,20 €
Loire	14 440,00 €	10 961,00 €	10 127,00 €	902,00 €	35 528,00 €
Haute Loire		1 623,79 €	2 171,13 €	193,38 €	3 794,92 €
Loire Atlantique	369,00 €	72 426,59 €	31 040,49 €	2 764,74 €	103 836,08 €
Loiret			131 067,71 €	17 876,76 €	131 067,71 €
Lozère	204,00 €	32,01 €	81,51 €	7,26 €	317,52 €
Maine et Loire			56 291,76 €	7 130,64 €	56 291,76 €
Nièvre	5 056,61 €	3 544,38 €	47 038,68 €	4 189,68 €	55 639,67 €
Puy de Dôme	366,00 €	10 476,00 €	7 335,90 €	653,40 €	18 177,90 €
Saône et Loire	26 158,00 €	3 849,93 €	3 134,43 €	279,18 €	33 142,36 €
Haute Vienne		4 740,39 €	4 068,09 €	362,34 €	8 808,48 €
Auvergne	32 688,41 €	6 605,70 €	5 483,40 €	488,40 €	44 777,51 €
Languedoc Roussillon	68,00 €	10,67 €	27,17 €	2,42 €	105,84 €
Pays-de-Loire			21 144,28 €	3 298,46 €	21 144,28 €
Bourgogne	8 169,94 €		16 724,37 €	1 489,62 €	24 894,31 €
Limousin	6 884,00 €	1 994,32 €	1 743,82 €	155,32 €	10 622,14 €
<b>TOTAL</b>	<b>295 308,68 €</b>	<b>152 249,48 €</b>	<b>550 997,19 €</b>		<b>998 555,35 €</b>

**L'application des dispositions précédentes fait l'objet des délibérations suivantes proposées au Comité Syndical :**

- **Approbation du compte de gestion et du compte administratif de l'exercice 2015 – Budget principal**
- **Approbation du compte de gestion et du compte administratif de l'exercice 2015 – Budget annexe « exploitation des ouvrages »**
- **Affectation des résultats du budget principal**
- **Affectation des résultats du budget annexe**